

**Compte - Rendu du 9^{ème} Comité de Programmation Leader+ Pays Midi-Quercy
Du 05 juillet 2006 à Bruniquel**

• **Membres "élus" présents (5 présents /8) :**

M. CAMBON Jean (Président CC TVA) - **M. JOUANY Claude** (Vice-Président CC TVA – Suppléant de M COLINET) - **M. MASSAT André** (Président CC QRG) - **M. PETIOT Christian** (Vice-Président CC QRG) - **M. PEZOUS Bernard** (Président CC QV)

• **Membres "privés" présents (7 présents/12) :**

M. CAYROU René (CDD, membre commission 1) - **M. CAZES Georges** (CDD, animateur commission 4) - **Mme ETINEAU Claire** (CDD, membre commission 3) - **Mme MARTIN Sabine** (CDD, membre commission 1) - **M. PESSOTO Gino** (CDD, animateur commission 1) - **M. VERNICK Claude** (CDD, rapporteur commission 5) - **M. DE VESINS Claude** (CDD, animateur commission 5)

• **Techniciens :**

Melle BUSSER Marianne (Stagiaire au SMPMQ) - **M. DARBOIS Philippe** (Directeur SM PMQ)
Melle GHIATI Jihan (Chef de projet culturel) - **Mme VIGUIER Marie-Christine** (Gestionnaire du Programme Leader+)

• **Communautés de Communes :**

Mme LAUZIN GROLEAU Anne (Directrice CC QRG) - **M. SOULIE Christophe** (Animateur CC QC)

• **Membres invités (co-financeurs) et de droit**

Mme ROLAND Ofelia (Service Développement Local du Conseil Général 82) - **Mme BRIAN Sylvette** (Conseillère Régionale de Midi-Pyrénées) - **Mme RIVOT Véronique et M. DANNOUX Hervé** (CNASEA)

• **Excusés :**

M. COLINET René (1^{er} Vice Président CC TVA) - **M. COLLIN Yvon** (Président CC QC) - **M. HEBRAL Guy** (Vice président de CC QC) - **M. GARRIC Gérard** (CDD, animateur commission 6) - **Mme MERIC Dominique** (CDD, rapporteur commission 4) - **M. RAEVEN Pierre** (CDD, animateur commission 3) - **M. RAYNAL Alain** (CDD, membre commission 1) - **Mme SERRA Roselyne** (CDD, rapporteur commission 3) - **Mme MOLLES Martine** (Chef de bureau des programmations financières de l'Etat et de l'UE) - **Mme LEROUX Ingrid** (Directrice de la CC TVA)

Le double quorum est vérifié.

Rappel de l'ordre du jour :

- 1- Etat d'avancement du programme Leader+ "Midi-Quercy" et présentation du rapport annuel d'exécution année 2005
- 2- Proposition de projets pour la programmation Leader+ "Midi-Quercy"
- 3- Reprogrammation d'actions ayant fait l'objet d'une modification du plan de financement
- 4- Information sur les projets de coopération en cours de finalisation
- 5- Information sur Leader 4 (2007-2013)
- 6- Informations diverses

I. Etat d'avancement du programme Leader+ Midi-Quercy et présentation du rapport annuel d'exécution année 2005

M. DARBOIS commente les tableaux et graphiques du rapport annuel d'exécution 2005 illustrant l'avancement de la programmation Leader+ Midi-Quercy.

Le Comité de Programmation valide le rapport annuel d'exécution 2005.

M. CAMBON Jean apprécie la clarté des graphiques et fait remarquer que nous devons être vigilent sur la rapidité de la remontée des factures auprès des Maîtres d'Ouvrages.

II. Proposition de projets pour la programmation Leader+ "Midi-Quercy" (ci-joint les fiches projets ainsi que les observations générales du CNASEA))

Il est proposé, à travers la fiche opération n°59, de tester la grille multicritères d'analyse du projet validée lors du dernier Comité de Programmation.

Le Comité entame une discussion sur l'usage de cette grille et ses objectifs.

M. CAMBON Jean propose que l'on demande au Maître d'Ouvrage de remplir un dossier de demande de subvention Leader+ (annexe 3) adapté pour pouvoir remplir la grille d'analyse multicritères. Il faudra pour cela que le Maître d'Ouvrage soit accompagné par les techniciens de la Communauté de Communes et du Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy pour que cela devienne un outil de dialogue et d'appropriation de la stratégie Leader+ et de nos thématiques Pays.

De plus, M. CAMBON Jean précise que pour la suite du programme Leader+ et donc Leader IV, il sera important de démontrer que l'on a utilisé des méthodes rigoureuses d'analyse de projet permettant une parfaite cohérence des opérations programmées avec le plan de développement du programme Leader+ Midi-Quercy.

M. CAMBON Jean propose que l'on valide le principe du remplissage de la grille multicritères à partir des informations communiquées par le Maître d'Ouvrage.

Ainsi le Comité de programmation prendra connaissance des grilles remplies par l'instructeur, dans lesquelles seront mentionnées si besoin les écarts de perception entre l'instructeur et le Maître d'Ouvrage, pour que le Comité puisse les arbitrer.

N°59 Mise en œuvre de la charte paysagère du Pays Midi-Quercy 2006

Maître d'ouvrage : Syndicat Mixte Pays Midi-Quercy

Coût total : 26 000 € TTC

Union européenne : 10 400 € (40%)

Décision du Comité : Avis favorable

Projet validé

N°60 Mise en œuvre d'un plan énergies ATEnEE (2006-2008).

Maître d'ouvrage : Syndicat Mixte Pays Midi-Quercy

Coût total : 130 877 € TTC

Union européenne : 65 439 € (50 %)

Décision du Comité : Avis favorable

M. DARBOIS évoque le programme ATEnEE et notamment le réseau national des territoires ATEnEE auquel le Pays Midi-Quercy va participer grâce à cette opération. Une meilleure capitalisation des expériences pourra s'opérer et ainsi favoriser leur durabilité.

Projet validé

N°61 Mise en œuvre du projet culturel de territoire du Pays Midi-Quercy (2006-2008)

Maître d'ouvrage : Syndicat Mixte Pays Midi-Quercy

Coût total : 119 500 € TTC

Union européenne : 40 601 € (33.97%)

Décision du Comité : Avis favorable

La DRAC et le Conseil Régional soutiennent cette action depuis le début (étude et chef de projet), ce qui assure une bonne continuité de l'action fortement imbriquée avec la coordination touristique assurée par le Pays Midi-Quercy depuis plusieurs années.

Projet validé

N°62 Réseau lecture publique

Maître d'ouvrage : Commune de Communes QRG

Coût total : 79 262 € HT

Union européenne : 11 414 € (14.40%)

Décision du Comité : Ajourné

Le CNASEA considère l'opération inéligible car il considère que c'est un équipement de fonctionnement pour des structures existantes.

La fiche action n°3 prévoit de financer les investissements pour les opérateurs qui favorisent la mutualisation des acteurs et leur mise en réseau avec pour exemple le réseau des bibliothèques par les NTIC

Cette opération d'informatisation et d'utilisation de nouvelles technologies de l'information avec la création de nouveaux points de lecture rentre bien dans ce cadre.

Toutefois, pour prendre en compte la remarque du CNASEA, M. CAMBON Jean propose de centrer l'aide Leader+ accordée à ce projet sur l'ingénierie et les investissements informatiques liés aux nouveaux points de lectures créés.

Cette opération est donc ajournée et sera représentée lors du prochain Comité de Programmation.

N°63 Chantier de jeunes volontaires internationaux

Maître d'ouvrage : Association « CITRUS »

Coût total : 28 416 € TTC

Union européenne : 8 000 € (28.15%)

Décision du Comité : Avis favorable

Cette action met en valeur le volet patrimonial (restauration de murets et de lavoir) et le volet culturel avec les échanges entre les différentes nations (visite et découverte du pays)

Projet validé

N°64 Création d'un musée au Camp de Judes (étude et At muséographiques)

Maître d'ouvrage : Commune de Septfonds

Coût total : 70 000 € HT

Union européenne : 33 600 € (48%)

Décision du Comité : Avis favorable

Il est précisé que le financement porte sur l'étude et l'aménagement muséographique (église + baraquements).

L'action n°5 du Plan de Développement prévoit de financer les études et certains investissements qui permettent la valorisation de l'image du Pays Midi-Quercy « Pays d'art et d'histoire »

Cette opération permet effectivement de valoriser l'histoire du Pays Midi-Quercy auprès du grand public en créant ce lieu de mémoire.

Il est également précisé que la construction de 2 baraquements à l'identique de ceux existants en 1939, se justifie également par la quantité importante d'archives et fonds documentaires qui seront présentés dans ces lieux.

Projet validé

N°65 Université Occitane d'été à Laguëpie 2006

Maître d'ouvrage : Association « Lenga Viva »

Coût total : 24 300 € TTC

Union européenne : 7 290 € (30%)

Décision du Comité : Avis favorable

Il est rappelé que grâce au soutien du programme Leader+ en 2004 et en 2005, la nature et la qualité des animations et des formations ont été développées afin de toucher un plus large public dont la fréquentation globale continue à augmenter.

Conformément au 4^{ème} Comité de Programmation Leader + du 16 décembre 2004 où il a été décidé d'instaurer un système dégressif de taux d'intervention pour des manifestations culturelles exceptionnelles ayant un impact pour le territoire, cette opération peut bénéficier d'une aide pour la 3^{ème} année à hauteur de 30 %

Projet validé

N°66 Animation du programme Leader+ 2006

Maître d'ouvrage : Syndicat Mixte Pays Midi-Quercy

Coût total : 45 363 € TTC

Union européenne : 22 682 € (50%)

Conseil Général via Leader+ : 13 609 € (30%)

Décision du Comité : Avis favorable

Projet validé

III. Reprogrammation d'actions ayant fait l'objet d'une modification du plan de financement

			COUT	UE	CG	CR	ETAT	AUTRE	AUTOFI
38	Développement du festival Offenbach 2005 aux Châteaux de Bruniquel	Plan de financement proposé en CP	36 600.00 €	14 640.00 €	3 600.00 €	3 000.00 €			15 360.00 €
				40.00%	9.84%	8.20%			41.97%
	Compagnie de la Tour Brunehaut N° présage : 14772	Nouveau Plan de financement	22 118.36 €	8 847.34 €	3 000.00 €	3 000.00 €			7 271.02 €
				40.00%	13.56%	13.56%			32.87%

Motif de la reprogrammation : sous réalisation ; le Conseil Général finance à hauteur de 3000 € le spectacle et 600 € le stage

			COUT	UE	CG	CR	ETAT	AUTRE	AUTOFI
45	Développement du festival "Fin Amor" 2005	Plan de financement proposé en CP	22 000.00 €	8 000.00 €	1 000.00 €	8 000.00 €		1 000.00 €	4 000.00 €
				36.36%	4.55%	36.36%		4.55%	18.18%
	Association Cybersonic 82 N° présage : 16486	Nouveau Plan de financement	19 474.81 €	7 081.75 €	1 000.00 €	8 000.00 €		970.00 €	2 423.06 €
				36.36%	5.13%	41.08%		4.98%	12.44%

Motif de la reprogrammation : sous réalisation

			COUT	UE	CG	CR	ETAT	AUTRE	AUTOFI
30	Réalisation d'un film documentaire pédagogique sur le Pays Midi-Quercy Mep Télé Vidéo	Plan de financement proposé en CP	45 900.00 €	22 950.00 €	4 590.00 €				18 360.00 €
				50.00%	10.00%				40.00%
	N° présage : 13828	Nouveau Plan de financement	39 749.68 €	19 874.84 €	4 590.00 €				15 284.84 €
				50.00%	11.55%				38.45%

Motif de la reprogrammation : sous réalisation

Le Comité de Programmation valide ces propositions

IV. Information sur les projets de coopération en cours de finalisation

Le GAL Midi-Quercy est impliqué dans 3 projets de coopération interterritoriale avec les GAL suivants :

1. Coopération « eau, ressource de vie »

GAL Pays de l'Albigeois et des Bastides
GAL Pays Quercy Rouergue
GAL Pays de Ploërmel Coeur de Bretagne

2. Coopération « mise en réseau de structures d'accueil de groupe sur l'axe Aveyron »

GAL Pays de l'Albigeois et des Bastides
GAL Pays Quercy Rouergue

3. Structuration de la filière « bois énergie »

GAL Bouriane
GAL Causses du Quercy
GAL Pays Quercy Rouergue

Après avoir entendu la présentation de ces 3 projets, le Comité de Programmation valide le principe de ces 3 projets et autorise le Président du Syndicat Mixte à signer une lettre d'engagement du GAL pour ces projets, indispensable pour le dépôt du dossier au Comité National de Suivi.

Lors du prochain Comité de Programmation Leader+ Midi-Quercy, il sera présenté les plans de financement finalisés.

V. Information sur Leader 4 (2007-2013)

M. CAMBON Jean évoque son inquiétude sur l'évolution des politiques territoriales (futur Contrat de projet et fonds européens 2007-2013) qui semblent délaisser les zones rurales. Le Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy a d'ailleurs adressé un courrier au Préfet de Région Midi-Pyrénées pour défendre l'intérêt des Pays, et plus généralement des zones rurales dans les futurs programmes opérationnels 2007-2013.

Mme BRIAN conforte cet avis en craignant que l'on sollicite trop les collectivités territoriales (Conseil Régional et Conseil Général) pour se substituer aux crédits d'Etat et Européens.

M JOUANY se demande quand les grands décideurs de nos politiques d'aménagement du territoire comprendront qu'à long terme notre société ne trouvera son salut que dans un équilibre vers les campagnes !

VI. Informations diverses

Réflexions sur les transferts de fonds entre fiche mesure de notre plan de développement. Le CNASEA rappelle les règles qui s'appliquent pour modifier la maquette financière initiale du plan de développement.

Si < 25 % → décision en Comité de Programmation

Si 25 % < x < 40 % → demande à faire au CNASEA

Si > 40 % → saisie du Comité National de Suivi.

Mme RIVOT s'engage à faire passer une méthode utilisée par ailleurs pour réaliser ces modifications.

Il est proposé de créer un Comité de Pilotage des projets de coopération interterritoriale (Leader+, PER,...) afin d'assurer une gouvernance concertée avec les territoires limitrophes concernés.

Pour le Pays Midi-Quercy, 5 élus seraient désignés (Président du SMPMQ et un élu par Communauté de Communes) et 3 membres du CDD.

ANNEXES

- 1 Fiches projets validées en Comité de Programmation Leader+ du 05 juillet 2006
- 2 Observations générales du CNASEA
- 3 Feuille de présence